

## PAPI d'intention de la Garonne girondine

### Compte-rendu de la réunion n° 2 du comité de pilotage

Communauté de Communes du Pays de Langon, salle de Mazères, 21 janvier 2014

**Liste présents/ excusés :** cf. annexe 1.

Ce deuxième comité de pilotage constitue un point d'étape dans l'avancement des études engagées dans le cadre du PAPI d'intention de la Garonne girondine.

Il est co-présidé par M. Frédéric CARRE, sous-préfet de Langon et M. Hervé Gillé, conseiller général de Podensac et vice-président du SMEAG.

Rappel de l'ordre du jour de la réunion :

- Rappel des objectifs du PAPI.
- Présentation de l'avancée des études.
- Synthèse des problèmes rencontrés, solutions envisagées.
- Calendrier prévisionnel

Introduction et déroulement du COPIL :

M. Hervé GILLE, vice-Président du SMEAG, et M. Frédéric CARRE, sous-préfet de Langon, introduisent la réunion en rappelant l'importance des études entamées dans le cadre du PAPI pour la définition d'un plan de gestion des digues ; ils attirent notamment l'attention sur la nécessité d'acquérir le maximum d'informations pour travailler à partir des hypothèses les plus réalistes et les plus complètes aux études.

#### 1 - Rappel des objectifs du PAPI

Mme Claire KERVIEL, chargée d'opération au SMEAG, présente les différentes phases d'études, leurs attendus et le planning de l'avancement général des études (cf. annexe 2). Elle précise que ce comité de pilotage est situé à une phase intermédiaire. C'est au prochain comité de pilotage de juin 2014, que l'on pourra examiner les différents scénarios illustrant la modélisation du territoire du PAPI.

#### 2 - Présentation de l'avancée des études

##### Lot n° 1 :

M. Patrice VERCHERE, ingénieur de la Société ARTELIA, présente ensuite l'avancement de l'étude hydraulique (lot 1 du PAPI), ainsi que les principales caractéristiques de la base de données en cours de montage. Dans l'ensemble, la connaissance du système de protection et le recueil des données sont bien avancés. La construction du modèle hydraulique devrait être réalisée au premier trimestre 2014.

##### Lot n° 2 :

M. Philippe WAWRZYNIAK, ingénieur de la Société HYDRATEC qui assiste le SMEAG sur la définition et le suivi des études, présente l'avancement des levés topographiques et bathymétriques (lot 2 du

PAPI). L'ensemble des ouvrages identifiés a été levé, à part deux digues n'ont pas pu être levées pour établir un plan topographique : la digue de Sainte-Croix-Loupiac-Verdelais en raison d'une végétation trop dense interdisant tout accès, et une partie de la digue à Cadaujac, située dans une zone marécageuse, appartenant à une personne privée.

#### Lot n° 3 :

M. Laurent CHIARELLO, ingénieur de la Société ANTEA, présente à son tour l'avancement de l'étude géotechnique (lot 3 du PAPI). La première phase de diagnostic des ouvrages est bien avancée. Cependant, certains ouvrages inaccessibles (végétation trop dense, propriété privée...) n'ont pu être analysés. Il reste environ 25% du linéaire des digues à analyser, soit près de 25 km. Les informations de diagnostic seront consignées dans des fiches « ouvrages » contenant par ailleurs, la sectorisation des digues, la présentation générale du système de protection, les informations de situation géographiques (SIG).

#### Lot n° 4 :

Mme Claire KERVIEL présente l'avancement du recueil d'informations pour la réalisation de l'étude juridique (lot 4 du PAPI).

Des questionnaires ont été envoyés fin septembre aux communes et aux gestionnaires d'ouvrages identifiés par mail et par courrier adressé aux maires ;

- 65 % des 48 communes ont répondu au questionnaire ; même si ce taux est globalement satisfaisant, et affiche une bonne répartition des réponses sur le territoire, il est nécessaire d'obtenir les réponses de chacune des communes concernées.
- Seulement 10 questionnaires ont été retournés par les 26 gestionnaires (38%), avec des réponses souvent incomplètes. Ce taux est très insuffisant pour analyser les configurations administratives et juridiques des structures de gestion des ouvrages du territoire et établir des scénarios de compétence.

### **3 - Synthèse des problèmes rencontrés, solutions envisagées**

Mme Claire KERVIEL présente alors une synthèse des problèmes rencontrés tant pour les réponses aux questionnaires que pour le relevé et le diagnostic des ouvrages. Il est fait appel à la mobilisation des communes et gestionnaires afin d'améliorer rapidement les taux de réponse au questionnaire avant le 15 février.

**Les remarques émises par les participants** et les réponses apportées par les intervenants sont listées ci-après.

- M. LAPUC, Président du syndicat des palus de Quinsac, attire l'attention sur l'approfondissement du lit de la Garonne et sur la fragilisation des berges et des digues. Les dragages ont ainsi approfondi le lit de 20 m à certains endroits (île de Lalande) ; ces fosses ont pu être partiellement comblées depuis.
- MM. GILLE et CARRE demandent que les ERP soient triés afin de ne pas s'attacher à prendre en compte des petits éléments, dans le cadre de la caractérisation des enjeux ; M. VERCHERE confirme ce tri.
- Sur question de M. JARLETON, Animateur du SAGE du Dropt, il est confirmé que les études ne comportent pas de reconnaissances géotechniques.
- M. GILLE demande si des études antérieures ont pu être collectées sur les digues dans le secteur ; M. VERCHERE répond qu'il est difficile d'obtenir l'historique de la construction ou des modifications des digues.

A la demande de M. GILLE, Mme KERVIEL confirme que les fiches diagnostic seront disponibles sur le site du SMEAG à partir du moment où elles sont validées, ainsi que les documents support de la réunion. Sur question de M. GUESDON, M. GILLE répond qu'il est favorable à un libre accès à toutes les données de l'étude sur le site du SMEAG.

- M. le Maire de Quinsac confirme qu'un ouvrage de protection déstabilisé et rompu en 1980 doit être refait en urgence ; les travaux de confortement du merlon sont programmés ; il pose plusieurs questions : quel lien avec le PAPI ? Doit-il continuer ce programme ? comment avoir

les subventions DETR destinées aux communautés de communes ? Pour ces travaux programmés à Quinsac, il y a une situation d'urgence à régler sur une digue qui protège des habitations.

M. CARRE et M. GUESDON (DDTM33) répondent que l'obtention des subventions est conditionnée par la labellisation du projet sur la base d'un dossier « plan submersions rapides ».

La loi métropole comporte un volet prévention des inondations et envisage un transfert de la compétence de gestion des digues aux communes et aux communautés de communes.

Mme KERVIEL du SMEAG rappelle que les études du PAPI ont été engagées pour obtenir une vision d'ensemble des actions à engager.

M. GILLE et M. GUESDON (DDTM 33) proposent qu'une réunion de travail dédiée à ce projet soit programmée pour planifier les actions et identifier les sources de subvention envisageables.

- Mme LIEBAUT-JANY, vice-présidente de la Communauté des Communes de Montesquieu, interroge l'Etat sur les critères utilisés pour définir le caractère d'urgence d'une opération ; Elle déplore le traitement différencié au cas par cas par les services de l'Etat, qui refusent de reconnaître l'état d'urgence des travaux sur la digue du Saucats. M. GUESDON répond qu'une analyse est réalisée au cas par cas pour examiner la possibilité de déroger à la réglementation sur les travaux.
- M. CHIARELLO demande que lui soit communiqué le dossier de recollement des travaux qui seront menés en urgence sur la digue de Quinsac, pour l'intégrer à la base de données.
- M. GUESDON propose d'établir deux arrêtés préfectoraux permettant l'accès aux parcelles privées et permettant le déboisement des ouvrages afin de compléter les investigations engagées sur plusieurs parties de digues qui n'ont pas pu être inspectées du fait de la végétation présente ou des clôtures gênant le passage.
- M. VENEL, DST Villenave D'Ornon, évoque la démarche adoptée pour les digues de l'estuaire : le SMIDDEST avait demandé à chaque commune par arrêté préfectoral, de procéder au nettoyage des digues et de faciliter l'accès, et aucun problème n'avait été recensé.
- M. VEYSSIERE, VP du SIETRA de la Pimpine, Président du SIBV du Ruisseau du PIAN : la digue de Latresne et la digue de Rebedech appartiennent à des personnes privées qui sont responsables de leur entretien. Il s'agit de M. Ganne, à Latresne. L'ASA des Palus de Latresne ne gère pas les digues, seulement les ouvrages hydrauliques.
- M. GILLE propose d'organiser une réunion avec les maires et avec les gestionnaires afin de sensibiliser à la nécessité de renvoyer les informations demandées dans les questionnaires et de permettre l'accès aux bureaux d'étude. Il demande que les cartes de situation des réponses et absences de réponse soient fournies aux conseillers généraux. Il sollicite M. CARRE pour l'organisation d'une réunion avec les communes et gestionnaires n'ayant pas répondu au questionnaire.

M. CARRE confirme qu'une réunion technique en période pré-électorale ne pose pas de problème ; cette réunion répond à une situation de carence.

M. VENEL, DST de la Mairie de Villenave d'Ornon rappelle que la société Immobilière d'Ornon identifiée comme gestionnaire de digues dans la base de données, n'existe pas. Il s'interroge sur les délais de fourniture de documents issus des études, avant leur validation au prochain comité de pilotage de juin.

- Dans le bilan des actions, M. GILLE demande l'ajout des actions de l'Etat : il interroge sur l'avancement du plan Garonne. M. GUESDON répond que la réaffectation des crédits est en cours d'étude ; il rappelle que l'Etat finance 50 % des études du PAPI, et financera 20 à 50 % des actions ; d'autres financements seront recherchés dans le contrat de plan Etat-Interrégion.
- Sur question de Mme PASSICOS, responsable du SCOT Sud Gironde, Mme KERVIEL confirme que les travaux de réflexion en cours par la Région Aquitaine sur les trames vertes et bleues sont bien compatibles avec les études du PAPI.

- M. GILLE et M. CARRE lèvent la réunion du comité de pilotage en invitant les membres à répondre ou faire répondre aux questionnaires les personnes responsables concernées. Ils remercient l'ensemble des participants et informent qu'ils organiseront une réunion spécifique d'ici fin février afin de mettre autour de la table les gestionnaires et les communes et favoriser les réponses aux questionnaires.

**Annexe 1 :** Liste présents/ excusés










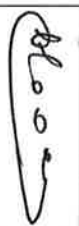
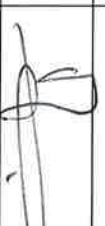

**Annexe 2 :** Planning prévisionnel des études

**Remarque :** Les documents présentés à la réunion sont téléchargeables sur le site du Sméag à l'adresse suivante : <http://www.lagaronne.com/etude/le-papi-garonne-girondine.html>

**PAPI Garonne girondine**  
**Comité de pilotage du 21 janvier 2014**

Prénom	Nom	Poste	Ville	Téléphone /mail	Présent / Excusé
Bernard	CAZEAU	RAT EPI DOR.			Excusé
Guy	Hapezebl	Syndical- Bascoic	Bascoic	05.56.61.0047	Présent
Yvan	DUCOS	" "	Bascoic	06.77.26.85.29	Présent
Yves	ADENUS	Bureau Affaire		05.56.44.82193	Présent
Valerie	PALLUT	Conseil Général Gironda Nouvelles Ressources Eau		05.56.99.33.33	Présent
Laetitia	PASSIROS	Services de	<a href="mailto:registres.garonne@wanadoo.fr">registres.garonne@wanadoo.fr</a>	06.08.94.04.14	Présent
Maria Pierre	VialletMouvent	Chambre Agricultrice	Bdx	05.56.79.64.13	Présent
François	RF2ATIS	Sigul Nipou Bourdelles	Bourdelle	0556619394	Présent
J. Thibault	MASSOTTO	Paire Bourdelle	Bourdelle	-	Présent
Patrice	VERCHERE	Chargé de missions ARTECIA	Bdx	patrice.verchere@artecgroup.com	Présent

21 janvier 2014

Prénom	Nom	Poste	Ville	Téléphone /mail	Présent / Excusé
Jean Marie	ROURECOUS	PLF <i>jacbou @ hotmail.fr</i>	Ste Oix de Luch <i>PUHISAC</i>	06 5 2 1 7 7 3 0 2	
Roger	LAFITE	Pat Symbolica Terles Dun.	PUHISAC		
Louise	Fors	Mairie de Quins	Quins		
ANDRÉ	VERSSIERE	Président SIRBU du Rumreau le PIAN	LATRÉSNE	06.4049 2155	
A.	VERSSIERE	V. Résident Pimpine SIÉTRA	Lognon de Bx		
Nadia	NOËL	Fédération de pêche de la Garonne	Bx	madia.noad33@gmail.com 06 80 78 48 49	
Anthony	HEYMANN	Animateur PAPI STINDEST	Bda	Smiddest. heyman @ orange.fr	
Michel	GUILGIAN	SIRBU MISTRISIA	Mengon 31		
HUBERT	VENET	Ville Villeneuve Garonne			
Jean	LAGASSEL	ST VILLENAVE D'orne	Villeneuve	jean.lagassel@mairie-villeneuve.fr	
Jean	RORENO	Mairie - conseil général	LESTAYE/gar	06 87 62 39 38	
Norique	DANTAS	chargée de mission environnement	La Restle		

21 janvier 2014

Prénom	Nom	Poste	Ville	Téléphone / mail	Présent / Excusé
Roland	MERIC	Prél. Syndicat du Bassin Versant du Ciron	Reims Reaule	meurc. Jean-Philippe @ Wavindoo.fr	
Sébastien	JAOLA	Animateur SACE Ciron	Bernas Beaulac	syndicat.ciron@education.fr 05 56 25 67 44	
Denis	LARTIGUE	Rayon de Travail ARTÉLIA	-	0552 43 85 83 denis.lartigue@nbelgaronne.com	
Stéphane	SARLETON	Animateur SAGE DROPT	(EPIDROPT) MIRANOURT DE GUYENNE	0631 23 64 20 tech.dropt@orange.fr	
Alexis	PÉNEAU	adjuicé au Maire	BARSAAC	06 33 58 58 30	
Jean	CASTE	Président ASA BARSAC CIRON	BARSAAC	06 30 90 26 01	
Thierry	BOS	Maire de Ciron de Dropt	-	06.80.20.31.25	
<del>Thierry</del> Mickaël	HILAIRE	Coordinateur Smeag	-	m.hilair @ wvndoo.fr	
Philippe	RAVON	Président du S.C.I. S. de Ciron	Maréves.	05.56.62.64.60	
François	AULTÉY	Conseiller Pénal de Rougem	Fonfrus.	06 06 88 82 47 46	
Jean-Marc	CHAMPNIER	Resp S <sup>ce</sup> Environnement	CC Tonkegusien	06 74 79 92 26	
Coline	LIÉBAUT-JANY	Vice-présidente CCR Commission BV	CC T1.		

21 janvier 2014

Prénom	Nom	Poste	Ville	Téléphone /mail	Présent / Excusé
Emmanuel	NORENA	Tech. Rivière	CCN		



21 janvier 2014

Prénom	Nom	Poste	Ville	Téléphone /mail	Présent / Excusé